ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 1716

Texte de la question

VIOLENCES RACISTES EN CORSE

M. le président. La parole est à Mme Élisabeth Guigou.

Mme Élisabeth Guigou. Monsieur le Premier ministre, samedi dernier, l'imam de Sartène, Mohamed el-Atrache, a été victime d'une tentative d'assassinat. La porte du lieu de culte où il se trouvait a été criblée de balles de gros calibre et il a échappé de peu à la mort. Des inscriptions abjectes ont été trouvées dans la rue.

Cet attentat raciste survient après beaucoup d'autres qui ont visé, en Corse, les habitants d'origine maghrébine. Les manifestations d'Ajaccio et de Calvi, la solidarité spontanément manifestée à l'égard de l'imam montrent que la très grande majorité des Corses n'est évidemment pas raciste. Mais les violences anti-maghrébines de bandes de voyous dangereux créent un climat extrêmement inquiétant, d'autant plus que l'insécurité en général a considérablement augmenté en Corse. Je pense en particulier à l'ignoble attentat contre la gendarmerie d'Aléria, c'est-à-dire contre ceux-là mêmes qui sont chargés d'enquêter sur les violences de toutes sortes commises en Corse. Là aussi, des hommes, des femmes et des enfants auraient pu trouver la mort.

Les agressions racistes se sont aussi multipliées sur tout le territoire national. Je citerai les nombreuses profanations de cimetières musulmans et juifs. Je vous avais également interrogé ici même, il y a un an, monsieur le Premier ministre, sur l'incendie de l'établissement juif de Gagny.

Où en sont les enquêtes sur les attentats racistes que je viens de rappeler ? Quels moyens exceptionnels allez-vous déployer pour identifier les agresseurs et les déférer devant la justice afin qu'ils reçoivent une sanction sévère ? Comment allez-vous enrayer la spirale de la violence en Corse ? Allez-vous rompre ici le silence sidérant de votre gouvernement sur la situation générale dans l'île et sur cet attentat en particulier ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, *ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales*. Madame la députée, l'attentat de Sartène est odieux et j'ai demandé au préfet dans l'île d'exprimer mon indignation devant un tel acte et la détermination du Gouvernement à faire toute la lumière sur cette affaire.

Vous avez été vous-même, madame, amenée à traiter des affaires délicates quand vous étiez garde des sceaux. Vous savez donc que, quand une affaire est complexe et difficile, il faut laisser la justice faire son travail jusqu'au bout.

Vous avez évoqué plus généralement le racisme se manifestant en Corse. Il est vrai que de très nombreux actes inacceptables ont été perpétrés en Corse ces derniers mois. Nous nous sommes mobilisés. Comme vous le savez, nous avons démantelé l'un des réseaux les plus importants, Clandestini Corsi : vingt et une personnes ont été interpellées et quinze ont été arrêtées.

Sur le plan national, il est également vrai que nous sommes confrontés à une recrudescence importante du racisme. Nous devons tous le reconnaître. Le premier à Chambon-sur-Lignon, le Président de la République a insisté sur la nécessité d'un véritable sursaut.

Dans quelques jours, le Premier ministre réunira l'ensemble des préfets et les appellera à la mobilisation. C'est en effet un combat national que nous devons mener.

Des actions spécifiques sont également engagées dans le domaine de la formation des officiers de police judiciaire et de la formation de la police technique et scientifique.

Il faut savoir que ces manifestations de racisme dépassent le cadre de notre pays, comme nous le voyons aux Pays-Bas et en Allemagne. Face à une situation internationale dramatique, nous devons prendre conscience des risques qui existent dans chacun de nos pays et tous les élus, tous les responsables doivent pleinement se mobiliser. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : Mme Élisabeth Guigou
Circonscription : Seine-Saint-Denis (9e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1716
Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er décembre 2004
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2004